

## L'association Mi-Plaine en pôle position sur la mobilité



Comment améliorer la circulation dans la zone industrielle ? L'association Mi-Plaine qui regroupe les entreprises de la zone en a fait son cheval de bataille. Tout au long de l'année, son club Écomobilité agit : conférences, veille, lobbying, diagnostics... Dernière action en date : l'accompagnement des entreprises dans la mise en place d'un plan d'actions pour améliorer leurs déplacements.

« Il y a des moyens de transports lourds à proximité, il ne manque pas grand-chose. Mais ce qui reste, on ne peut pas le faire à pied. » Ce constat, Luc Berland, vice-président de l'association Mi-Plaine Entreprises, en charge de l'écomobilité, l'a fait depuis bien longtemps. Alors il y a quatre ans, le club Écomobilité était lancé et a depuis réalisé de nombreuses actions pour améliorer l'existant. Mais l'association pense aussi à demain. Elle est devenue moteur dans l'accompagnement de ses adhérents dans la mise en place d'un plan de mobilité (PDM).

### Plan de mobilité, une obligation

Depuis début 2018, les entreprises de plus de 100 salariés ont l'obligation de réaliser un plan de mobilité. Elles doivent prendre des mesures afin d'optimiser les déplacements de leurs salariés et ainsi diminuer les émissions polluantes et le trafic routier.

Ce plan peut être interne à l'entreprise ou partagé. C'est là que l'association intervient, en proposant à ses adhérents de s'engager dans le PDM Mi-Plaine. Après avoir signé une charte, celles-ci bénéficient de l'expertise et des outils numériques de l'association, qui se charge de collecter les données et de les analyser.

L'association a démarché toutes les entreprises de plus de 100 salariés de la zone industrielle. Chez Lennox, première entreprise signataire, le taux de réponses a été très important, signe que tous se sentent concernés.

### Dupliquer les bonnes pratiques

En plus de changer les mentalités sur les déplacements dans la ZI, « cela nous permet d'avoir des données sur ce qui est fait et de pouvoir dupliquer les bonnes pratiques ailleurs », précise Luc Berland. Les données serviront également à étayer les demandes formulées par l'association aux opérateurs de transports. Il faut bien tout ça pour préparer les transports de demain !



Lors de la signature des premiers plans de mobilité.

### Très actif sur le vélo

« Pour nous, le vélo est un outil de transport pour le travail, insiste Luc Berland. Dans l'enquête que nous avons réalisée, 40 % des employés de la zone habite à moins de 5 km de leur lieu de travail. C'est une distance qui permet de prendre le vélo. » L'association martèle donc régulièrement le message : plutôt que de faire 4 km en une heure certains jours, prenez le vélo !

Elle organise deux événements de sensibilisation par an : Le printemps du vélo en mars et La rentrée à vélo en septembre.

L'association sensibilise également les sociétés pour qu'elles s'impliquent, par exemple en aménageant des parkings dédiés, des douches ou des vestiaires.

Enfin, l'association réfléchit à la possibilité de créer une carte globale des pistes cyclables du secteur. « Aujourd'hui, chaque ville a ses pistes, ses cartes, mais il faut une carte globale avec les pistes de toutes les communes de la ZI. Nous regardons donc ce qui pourrait être fait en format numérique. »



« Ce que fait l'association est complémentaire des actions que réalise la Ville en matière de mobilité. Le Club Ecomobilité organise, pour les salariés de la ZI et tous les amateurs de vélo, deux sorties annuelles, à destination de Genas et de Chassieu, pour démontrer que le trajet est rapide et agréable. De plus, des études ont mis en lumière les bienfaits du vélo sur la santé. Nous sommes accueillis en centre-ville par les commerçants qui ont l'occasion de faire connaître leur activité et leurs produits. Un bon moment convivial ! Venez participer le 26 septembre ! »

Annie Lornage,  
adjointe en charge de l'environnement

**1 200**  
entreprises  
dans la ZI

**800** centres  
de décision

**24 000**  
personnes

**300** adhérents  
à l'association

**5** communes

(Chassieu, Genas, Saint-Priest, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Bonnet-de-Mure)



### Transports en commun : la Ville se mobilise

La municipalité est fortement mobilisée sur la thématique des transports. Dans le cadre de ses relations avec les instances qui gèrent les transports en commun (Sytral, Métropole de Lyon, Kéolis, TCL), la Ville fédère toutes les revendications des acteurs locaux intéressés afin que Chassieu puisse bénéficier d'une meilleure desserte par les transports en commun.

Le Maire, Jean-Jacques Sellès, et ses adjoints ont ainsi rencontré à plusieurs reprises les quatre derniers présidents du Sytral afin qu'une ligne « Grand Est » soit créée au plus tôt et que la ligne de tramway T5 soit prolongée et activée de manière permanente. Parallèlement, la commune a renouvelé sa demande pour bénéficier d'une station de Velo'v.